

### Objectif Général

Acquérir les éléments conceptuels, théoriques, administratifs et pratiques nécessaires pour être enseignant clinicien ambulatoire d'un interne en Stage Ambulatoire en Soins Primaires en Autonomie Supervisé (SASPAS).

### Objectifs Pédagogiques

A l'issue de sa formation, l'apprenant doit :

- Connaître le cadre légal, réglementaire et institutionnel du SASPAS.
- Définir les méthodes de formation et d'évaluation pertinentes dans le cadre du SASPAS.
- Décrire les éléments et conditions nécessaires à la mise en place d'une supervision indirecte dans le cadre du SASPAS.
- Utiliser les outils pédagogiques nécessaires à la supervision indirecte.
- Assurer la supervision directe à la demande de l'interne.
- Assurer la supervision indirecte sur un cas à la demande de l'interne.
- Assurer la révision programmée de dossier.
- Prescrire et superviser la formalisation des traces d'apprentissage de l'interne : le journal de bord, les récits de situation authentique.
- Recueillir les travaux renseignant sur les compétences en médecine générale réalisés en stage (éducation thérapeutique, dépistage, prévention, évaluation des pratiques professionnelles).
- Favoriser l'autoévaluation de l'interne.
- Evaluer les compétences de l'interne à exercer la médecine générale en utilisant les données des supervisions et l'évaluation des traces d'apprentissage.
- Exploiter les outils d'évaluation et de certification dans le cadre du SASPAS.
- Améliorer la mise en place loco régionale du SASPAS.